

Commission : Discipline
Date : 13 mars 2025

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	09 03 25	US LESSAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	35€
D2	08 03 25	OFC RUELLE	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	55€
D2	08 03 25	AS PUYMOYEN	1 Match de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	35€
D2	09 03 25	FC ST HILAIRE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	35€
D2	09 03 25	ES LINARS	1 Match de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	35€
D2	09 03 25	FC NERSAC	2 Matchs de suspension	Art 4 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	41€
D3	08 03 25	OFC RUELLE	1 Match de suspension	Art 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	35€

D3	08 03 25	JS BASSEAU	3 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	10 03 25	55€
D3	08 03 25	JS BASSEAU	4 Matchs de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	60€
D3	09 03 25	FC FONTAFIE	3 Matchs de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	55€
D3	09 03 25	LA GENTE	3 Matchs de suspension	Art 2 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	55€
D4	08 03 25	FC ST AMANT DE BOIXE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	35€
D4	09 03 25	JS GARAT SERS VOUZAN	7 Matchs de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	160€
D4	09 03 25	US CHANTILLAC	2 Matchs de suspension	Art 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	41€
D4	08 03 25	ES MORNAC	7 Matchs de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 03 25	160€
D4	08 03 25	JS BASSEAU	Suspension à titre conservatoire	Dossier à l'instruction	Joueur	14 03 25	A déterminer ultérieurement
D4	08 03 25	JS BASSEAU	Suspension à titre conservatoire	Dossier à l'instruction	Joueur	14 03 25	A déterminer ultérieurement



JURIDICTIONS

SAISON 2024-2025
RELEVÉ DES SANCTIONS

N°26 DU 13 03 2025

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Marcel Buisson

La Secrétaire : Didier Aubin

Commenté [CD1]: annexe-2-aux-rg-reglement-disciplinaire-saison-2024-2025